



## Communiqué de presse Berne, le 20 décembre 2016

#### Les villes ont besoin de la troisième réforme fiscale

La troisième réforme de l'imposition des entreprises est d'une importance vitale en vue de maintenir des emplois et de pérenniser les recettes fiscales, en particulier dans les villes. Le comité des villes et communes pour un Oui à la réforme fiscale a fait part de son mécontentement à l'égard des réserves exprimées aujourd'hui par quelques représentants de villes lors d'une conférence de presse. Si cette nécessaire réforme fiscale n'est pas mise en œuvre, les communes et les villes seront exposées à des pertes de recettes fiscales beaucoup plus importantes qu'en cas d'acceptation. Le rejet de cette réforme en votation non seulement ne résoudrait aucun problème, mais mettrait imprudemment en jeu une part importante des recettes fiscales des villes et des communes.

De nombreuses villes et communes doivent compter avec des budgets serrés et ont donc absolument besoin de cette réforme. Elle seule leur permettra d'adapter leur système fiscal de manière à éviter le départ d'importants contribuables.

### Le camp du non met en jeu des recettes fiscales

Si la réforme n'est pas mise en œuvre, la Suisse et, avec elle, les villes et les communes risquent de se voir privées de plus de 5 milliards de francs de recettes fiscales, soit la part provenant des entre-prises qui ont bénéficié jusqu'ici d'un régime d'imposition spécial. La Suisse ne saurait en aucun cas se passer de cette importante source de revenus. Il s'agit là de fonds publics dont le manque affecte-rait douloureusement les cantons, les villes et les communes. Éviter cette situation est la priorité du comité des villes et communes pour un Oui à la réforme fiscale, qui compte plus de 200 représentants de villes et de communes. Cet aspect a été négligé de façon inexcusable lors de la conférence de presse tenue aujourd'hui par six représentants du camp du non.

### Oui à davantage de marge de manœuvre pour les villes et les communes

Les partisans du non négligent le fait que la réforme fiscale laissera une marge de manœuvre aux cantons et aux communes, tandis qu'un non conduit directement à une impasse. La réforme fiscale offre aux cantons et aux communes les moyens de surmonter les défis qui les attendent et de mettre en œuvre la meilleure solution compte tenu de leur propre situation. Le fédéralisme est renforcé. La Confédération met 1,1 milliard de francs à disposition pour la mise en œuvre. Le comité des villes et communes veut pouvoir profiter de ces fonds d'aide à l'exécution. Un non reviendrait tout simplement à tirer un trait sur les aides financières de la Confédération. Alors que les défis à relever resteraient les mêmes, les villes et les communes, dans cette perspective, seraient livrées à elles-mêmes.

#### Le camp du non n'a pas d'alternative

Le comité des villes et communes pour un Oui à la réforme fiscale invite toutes les communes et les villes à prendre part activement à la mise en œuvre de la réforme fiscale et à relever les défis liés à cet inéluctable changement de régime. Refuser la réforme sans proposer aucune solution concrète, comme le fait le comité référendaire, n'est pas une option valable. Cela revient à compromettre notre compétitivité et à mettre en jeu des recettes fiscales et des places de travail.



# Renseignements complémentaires

**Kurt Fluri, syndic de Soleure,** co-président du comité des villes et communes "pour un Oui à la réforme fiscale", mobile: 079 415 58 88

Filippo Leutenegger, conseiller municipal, de la ville de Zurich, mobile: 079 447 99 07

**Martin Bäumle**, directeur des finances de la Ville de Dübendorf, coprésident du comité des villes et communes pour un "Oui à la réforme fiscale", conseiller national GLP ZH, mobile: 079 358 14 85

Laurent Wehrli, syndic de Montreux, conseiller national PLR VD, mobile: 079 221 80 82

Anders Stokholm, syndic de Frauenfeld, tél.: 052 724 52 14

Michele Bertini, vice-syndic de Lugano, PLR, mobile: 079 390 04 72

**Lorenz Hess**, syndic de Stettlen, conseiller national BDP, coprésident du comité des villes et communes pour un "Oui à la réforme fiscale", mobile: 079 356 59 26